# Compétitivité de l'industrie, étalonnage des performances (benchmarking): opérateurs, pouvoirs publics

1997/2063(COS) - 26/11/1997

Dans son rapport, -élaboré par M. Simon MURPHY (PSE, UK)- sur la communication de la Commission sur l'étalonnage des performances compétitives de l'industrie européenne, la commission partage totalement les vues de la Commission selon laquelle le benchmarking est un outil essentiel pour évaluer et accroître la compétitivité européenne. Le benchmarking est une technique permettant d'identifier les manques d'efficacité en procédant à des comparaisons entre les opérateurs économiques poursuivant les mêmes objectifs avec des fortunes diverses. Le but est, en l'occurrence, de tenter de déterminer les raisons pour lesquelles l'industrie européenne est moins compétitive que ses rivales japonaise et américaine. La commission salue tout particulièrement la décision de la Commission de mettre en place un groupe de haut niveau composé de représentants des industriels, des syndicats et des consommateurs mais exprime le souhait que les PME y soient également associées. De même, la commission demande que le PE intègre directement le groupe en réclamant que le statut d'observateur soit reconnu à un petit nombre de députés. La commission entend voir les activités d'étalonnage centrées sur l'environnement économique général, élément fondamental de l'établissement d'un climat économique, social et législatif favorable. La définition de l'étalonnage des performances compétitives devrait donc être aussi large que possible et ne pas se limiter à la seule concurrence sur les prix et les salaires. Même si le benchmarking sert principalement à cerner des problèmes, la commission suggère que l'on en utilise les techniques pour étudier les raisons pour lesquelles des secteurs européens tels que l'alimentation, les boissons, le tabac ou le meuble font mieux que leurs homologues américains et japonais en termes de valeur industrielle ajoutée.